



Mairie

3 rue de la mairie
Lundi : 13h30-17h30
Mardi, mercredi et vendredi :
9h-12h/13h30-17h30
Jeudi 9h-12h/15h30-17h30
Samedi : 9h-12h
Tél : 02.99.05.62.62
Fax: 02.99.05.62.69
www.bourgdescomptes.fr



Poste Relais

Carrefour Contact
Du lundi au samedi de 8h à 13h et de 15h à 19h. Pas de service les dimanches et jours fériés

ADMR

3 rue de la Combe Janic
02.99.52.19.31
✉ guichen.asso@admr35.org

Conseil municipal

Mardi 2 mars 2021 à 19h Salle des Noës

Médiathèque

Mardi et jeudi : 16h30-17h45
Mercredi : 10h-12h-14h-17h45
Vendredi 16h30-17h45
Samedi : 10h-12h30
Tél : 02.99.05.62.63

Maison médicale

3 rue du Docteur René FRESNEAU
Secrétariat ouvert du lundi au vendredi de 8h -12h30/14h-18h30 et le samedi de 8h30-12h.
Tél : 02.99.77.80.08
Valérie CHAUVINIER, infirmière et puéricultrice : permanence de 7h30 à 8h.
Tél : 02.99.57.45.11 ou 06.18.67.62.56

Les infirmières BRAND Annie, COUÉ Virginie, GUILLEMOT Anne, MOREL Lucie et QUINQUET Héloïse : permanences tous les matins de 8h30 à 9h, du lundi au samedi sauf dimanche et jours fériés.

Hélène JARY, pédicure podologue : de 9h à 19h30 du lundi au vendredi et le samedi matin de 9h à 12h. Tél : 02.23.50.39.92
Nathalie JOINIS-LEPHAY, diététicienne-nutritionniste et naturopathe
06.07.52.18.37 (le lundi sur rendez-vous)

Médecins de garde

Maison Médicale à Guipry-Messac
64 avenue de la Gare
Le samedi de 12h à 20h
Le dimanche de 8h à 20h
Tél : 02.99.92.36.94
Ou composez le 15.

Pharmacies de garde

06-07/02 : PAPET-MORILLON
Bain de Bretagne
02.99.43.70.27
13-14/02 : FLORILEFEUVRE-GUIGNEN 02.99.92.20.61
20-21/02 : PITON-SIPAR-CHARTRES 02.99.41.21.24
27-28/02 : MERICIER-BRUZ- 02.99.57.13.14

Sinon appelez le 3237 pour connaître les pharmacies de garde



COMMUNE DE BOURG-DES-COMPTES

Projet de déclassement de voies communales et d'aliénation de chemins ruraux Avis d'enquête publique

Par arrêté n° Divers.2021.001 en date du 14 janvier 2021, le maire de Bourg-des-Comptes a prescrit l'ouverture d'une enquête publique portant sur le projet de déclassement de voies communales et d'aliénation de chemins ruraux. À cet effet, Guy APPERE, fonctionnaire du ministère de la Défense retraité, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur. Cette enquête publique se déroulera en mairie de du **mardi 2 février 2021 à 9 heures au samedi 20 février 2021 à 12 heures**, soit 19 jours consécutifs. Pendant toute la durée de l'enquête, les pièces du dossier, ainsi que le registre d'enquête ouvert à cet effet, seront déposés à l'accueil de la mairie où le public pourra en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture. Le dossier d'enquête publique sera disponible sur le site internet de la commune rubrique « actualités ». Il pourra également être consulté en mairie sur un poste informatique accessible au public aux jours et heures habituels d'ouverture. Toute information relative à l'organisation de cette enquête publique pourra être demandée à la mairie de Bourg-des-Comptes (sur place, par téléphone au 02.99.05.62.62 ou par mail :

mairie@bourgdescomptes.com). Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique en s'adressant à la mairie. Pendant la durée de l'enquête, le public pourra consigner ses observations sur le registre d'enquête ouvert à cet effet en mairie, les transmettre par mail à l'adresse : mairie@bourgdescomptes.com ou les adresser par écrit à : mairie - 3 rue de la mairie - 35890 Bourg-des-Comptes, à l'attention du commissaire enquêteur. Ces mails et courriers seront visés et annexés au registre d'enquête par le commissaire enquêteur. Ils devront impérativement être réceptionnés pendant la durée de l'enquête publique, et au plus tard le samedi 20 février 2021 à 12 h. Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public lors des permanences

Mardi 2 février 2021 de 9 heures 30 à 11 heures 30

Samedi 20 février 2021 de 9 heures 30 à 11 heures 30

A l'expiration du délai de l'enquête, le registre sera clos et signé par le commissaire enquêteur lequel disposera d'un délai de 30 jours pour transmettre au Maire le dossier avec son rapport et ses conclusions motivées. Le public pourra consulter ce rapport et les conclusions à la mairie de Bourg-des-Comptes aux jours et heures habituels d'ouverture, et sur le site internet de la commune, pendant une durée d'un an à compter de la clôture de l'enquête. Après remise du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur, le conseil municipal sera invité à délibérer.

DON DU SANG

Lundi 22 février de 14h30 à 19h00 à la Salle des Noës. Prendre rendez-vous avant de vous déplacer sur la plateforme : <https://efs.link/QGtXw>



RENFORCEMENT DES MESURES DE BIOSÉCURITÉ POUR LUTTER CONTRE L'INFLUENZA AVIAIRE DANS LES BASSES COURS



— Arrêté du 16 novembre 2016 qualifiant le niveau de risque épidémiologique
— Arrêté du 16 mars 2016 relatif aux dispositifs associés

- Devant la recrudescence de cas d'influenza aviaire hautement pathogène en Europe et en France dans l'avifaune sauvage et dans les élevages, en tant que détenteurs de volailles ou autres oiseaux captifs destinés uniquement à une utilisation non commerciale, vous devez impérativement mettre en place les mesures suivantes :
- confiner vos volailles ou mettre en place des filets de protection sur votre basse-cour.
- exercer une surveillance quotidienne de vos animaux.
- Par ailleurs, l'application des mesures suivantes, en tout temps, est recommandée :
- protéger votre stock d'aliments des oiseaux sauvages, ainsi que l'accès à l'approvisionnement en aliments et en eau de boisson de vos volailles ;
- éviter tout contact direct entre les volailles de votre basse cour et des oiseaux sauvages ou d'autres volailles d'un élevage professionnel ;
- ne pas vous rendre dans un autre élevage de volailles sans précaution particulière ;
- protéger et entreposer la litière neuve à l'abri de l'humidité et de toute contamination sans contact possible avec des cadavres. Si les fientes et fumiers sont compostés à proximité de la basse cour, ils ne doivent pas être transportés en dehors de l'exploitation avant une période de stockage de 2 mois. Au-delà de cette période, répandage est possible ;
- réaliser un nettoyage régulier des bâtiments et du matériel utilisé pour votre basse cour et ne jamais utiliser d'eau de surface : eau de mare, de ruissseau, de pluie collectée... pour le nettoyage de votre élevage.
- Si une mortalité anormale est constatée : conserver les cadavres dans un réfrigérateur en les isolant et en les protégeant et contacter votre vétérinaire ou la direction départementale en charge de la protection des populations.

GRDF

A compter du mois de mars 2021, GRDF va déployer sur notre commune le nouveau compteur communicant Gazpar. Chaque client pourra connaître sa consommation. Pour cela, il suffira de se connecter à son espace personnalisé sur le site GRDF.fr. Ces compteurs sont installés gratuitement et ne modifient ni le contrat client, ni le prix de la fourniture de gaz naturel. Les habitations concernées seront prévenues par courrier indiquant le nom de l'entreprise de pose et les modalités pratiques. Pour toute question :

☎ 09.70.73.65.98 du lundi au vendredi de 8h à 21h et le samedi de 8h à 20 (prix d'un appel local).
🌐 www.grdf.fr/contact-particuliers


MÉDIATHÈQUE Agora

En ce moment, l'Agora propose une exposition de dessins réalisés en visioconférence par les élèves d'Arts plastiques de l'Art de la Courbe. Venez voir les interprétations personnelles des 9 artistes en herbe sur le thème « Remplir le vide... » d'après l'album « Le vide » d'Anna Llenas !

MISSION ENFANCE JEUNESSE LÉO LAGRANGE

À partir du 4 janvier, la Coordinatrice Enfance Jeunesse au sein de la Mission Enfance-Jeunesse, organisée par Léo Lagrange Ouest sera assurée par Méлина ROLLAIS les lundis, mardis, jeudis et vendredis et par Florence RAVAUT les mercredis.

Accueil de loisirs : Contact : Sylvie MACE (Directrice) 02.99.57.53.20

 bourgdescomptes.administratif@leolagrange.org

Accueil Périscolaire : Contact : Lucille Bou-ANNICH (Directrice) 02.99.57.53.20 ou 07.86.29.71.93

 bourgdescomptes.periscolaire@leolagrange.org


Service Jeunesse : contact : Alexandre MÉNAGE : 06.11.61.73.21

 bourgdescomptes.jeunesse@leolagrange.org

L'association Léo Lagrange propose pour l'accueil de loisirs des postes d'animateurs/animatrices CEE.

L'annonce est consultable sur le site internet de la commune, rubrique « actualités ».

Formations Bafa (Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur) : il reste des places pour le stage qui aura lieu du 20 au 27 février 2021. Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter la communauté de communes

 02.99.57.03.80

L'ÉCOLE Notre Dame et L'APEL

Inscriptions 2021-2022

La directrice de l'école privée se tient à votre disposition pour prendre rendez-vous pour la rentrée de septembre. Contact : 02.99.52.15.81 ou eco35.notre-dame.bourg-des-comptes@e-c.bzh

Jus de pommes :

La cuvée 2020 est disponible (2.50€ le litre)

Pour commander : apelbdc35890@yahoo.fr ou en ligne : <https://miniurl.be/r-2tew>. Une livraison est programmée le **jeudi 18 février de 16h30 à 18h** - préau des maternelles.



Cassoulet à emporter

Cette année le traditionnel repas de l'APEL ne pourra pas avoir lieu. Nous vous proposons donc un repas à emporter. La livraison aura lieu le **jeudi 18 février de 16h30 à 18h** - préau des maternelles. Date limite pour passer commande : vendredi 5 février - directement en ligne ou via apelbdc35890@yahoo.fr. Le Cassoulet est préparé de façon artisanale à la ferme de la Clairambaudière à Bain de Bretagne.

ÉCOLE PUBLIQUE *les rondines*

Rentrée scolaire 2021-2022


La directrice, Madame HADJAR Sandrine, vous invite à la contacter pour prendre rendez-vous, si vous souhaitez inscrire votre enfant pour septembre 2021 (jours de décharge : jeudi et vendredi). :

 ecole.0350148w@acrennes.fr
 02.99.57.48.05

L'écho bourgcomptois est réalisé et imprimé par la mairie de Bourg-des-Comptes

Info santé !

Manger des crudités même en hiver ! Pour leurs vitamines, fibres et enzymes qui vont améliorer votre digestion. N'oubliez pas de bien les mâcher ! **Conseil de Nathalie JOINIS-LEPHAY naturopathe, diététicienne-nutritionniste** Consultations sur rendez-vous le lundi à la maison de santé.


 06.07.52.18.37


 www.nathalie-joinis-lephay.fr

A TA PORTÉE, des ateliers parentaux *pour tous* !

Afin de vous permettre de découvrir les ateliers « Vivre et Grandir Ensemble® » créés par Catherine DUMONTEIL KREMER, l'association A ta portée proposera des ateliers découvertes gratuits (dès que les salles pourront réouvrir). Un cycle complet de 8 ateliers est prévu.

Informations et inscriptions :

 contact.ataportee@gmail.com

 06.68.20.74.95.

Le réseau Parentalité Créative reste à votre écoute ! Besoin de 15 minutes pour lâcher la pression ? N'hésitez pas à contacter le numéro gratuit « SOS Parentalité »

 0.974.763.963 -lundi au samedi 14h à 17h.

Avec le soutien du Ministère des Solidarités et de la Santé.

Comité des relations internationales des communes jumelées



Le CRIC vous propose d'améliorer votre anglais en correspondant avec une famille de notre ville jumelle irlandaise de Skerries. En retour vous aiderez votre nouvel ami à parler le français. Cela vous intéresse ? Alors faites-vous connaître par retour de mail à Anthony ROBERT, le référent du CRIC. Il reste quelques places, il n'est pas nécessaire de parler ou écrire couramment l'anglais, c'est au contraire l'occasion de raviver des connaissances anciennes. ... et c'est gratuit. Contact : anthony.robort056@gmail.com

SPAREKA

Chez Spareka (plateforme qui nous aide à réparer nous même) ! Plus de 800 tutoriels sont disponibles et la pédagogie est gratuite. Lorsqu'un appareil tombe en panne, deux choix s'offrent à vous :

le *réparer* ou le *remplacer*. Réparer c'est facile, réparer soit même c'est 3 fois moins chère. Un constat montre que dans la plupart des cas l'impact d'une réparation et de la prolongation de la durée de vie d'un appareil émet bien moins de CO2 que son remplacement pur et simple. et tout ceci en faisant des économies.


Info nature !

TRI DES DÉCHETS, je ne jette pas « tout à l'égout »

⇒ Objets solides (masques, lingettes, mégots de cigarettes, couches, rouleaux de papier toilette...)

 Dans la poubelle

⇒ épluchures (fruits, légumes)

 compost

⇒ substances chimiques (peintures, hydrocarbures), huiles et les graisses (friture, cuisson, huile de vidange...)

 En déchèterie

⇒ médicaments

 En pharmacie